

Élections des représentants des parents d'élèves du 2 au 10 octobre 2025

- Les Parents d'Elèves de l'Enseignement Public sont à l'**ECOUTE** des familles au **quotidien** dans l'intérêt des élèves et pour garantir un service public de **qualité**.
- La PEEP **soutient** et représente **tous les parents** pour **AGIR** lors des conseils d'école, des différentes commissions de la Ville, auprès de l'inspection académique, du rectorat et du ministère.
- La PEEP reconnaît que les parents sont les **PREMIERS EDUCATEURS** de leurs enfants.
- Elle **ENCOURAGE** les actions **au service** des enfants.
- Elle est **INDEPENDANTE** et **LIBRE** de toute influence politique, religieuse et syndicale.
- Son **EXPERIENCE** de l'école et son histoire fondent sa crédibilité et font sa force.



Juliette du Vignaux
Pierre (CE1)



Gabrielle de Cacqueray
Madeleine (CM2)



Solenn Riffaud
Isaac (CE2)



Emilie Benet
(CE2 et CM2)
Juliette et Mathilde



Constance Menou
Auguste (CP)



Blandine Sauque
Gabriel (CE1)



Véronique Legrand
Antoine (CM2)



Mélissa de Villartay
Augustin (CM1)



Caroline de Belenet
(CE1 et ULIS)
Blanche et Camille



Raphaëlle Duthoit
Inès (CE2)

La PEEP c'est quoi ?

Première fédération de parents d'élèves, la PEEP de Versailles est née au lycée Hoche il y a plus de 80 ans. La PEEP est présente dans la grande majorité des écoles, collèges et lycées de France. La PEEP est une fédération qui met à la disposition des parents toute sa structure : son maillage local et inter-quartiers à Versailles, mais aussi son envergure nationale.

La PEEP, ce sont des parents bénévoles, présents au quotidien et à votre écoute pour défendre les intérêts des enfants et de leurs parents.

Une question, une idée ou une problématique ? Contactez-nous.

Votre avis compte, soyez acteurs de la vie scolaire de vos enfants !

Plus d'information ici <https://peep.asso.fr/>

Nos priorités pour 2025/2026

- Encourager, avec les enseignants, la **réussite et l'épanouissement de tous les élèves.**
- Être à votre écoute, vous associer et vous **représenter** aux conseils d'école (3 dans l'année)
- **Faire le lien** avec l'équipe pédagogique et les différentes commissions (cantine, hygiène, périscolaire)
- **S'assurer de la bonne communication** entre les parents et l'école.
- **Animer l'année scolaire** avec des événements réunissant l'école et les parents (rencontre parents-enseignants, kermesse ...)
- **Défendre les intérêts des élèves et leur sécurité** (nombre d'enfants par classe, vigilance concernant l'évolution de la cour, sécurité piétonne aux abords de l'école ...)

1 parent d'élève = 1 voix

LES VOIX DES DEUX PARENTS COMPTENT !

VOTEZ !

Attention!

Les votes ne se feront que
par correspondance en utilisant les enveloppes
prévues à cet effet

Lisez bien la note explicative sur le vote.

Attention ! pour être pris en compte **il ne faut rien écrire sur le bulletin de vote (la liste des candidats) :**
On ne peut pas modifier, ni rayer les noms imprimés

Merci pour votre confiance !

Contact : peep.fleury@gmail.com